

Paraphrasing Between Skill, Originality, and Plagiarism: Didactic Challenges of Academic Scientific Writing.

La reformulation entre compétence, originalité et plagiat : enjeux didactiques de l'écriture scientifique académique

Dr. Benaïmeche Wissame

Université Yahia Farès de Médéa, Algérie

Email : benaïmeche.wissem@gmail.com ; ORCID : <http://orcid.org/0009-0008-5498-1410>

Received: 22/07/2025 ; Accepted: 01/01/2026 ; Published: 01/08/2026

Abstract :

This article examines reformulation as a didactic object situated at the intersection of three requirements of ten perceived as contradictory : the writing competence expected of university writers, the scientific originality required by academic genres, and the sometimes tenuous boundary separating legitimate reformulation from plagiarism. Drawing on research disseminated through the ASJP platform, particularly Fuchs's model of reformulation operators, Bergadaà's typology of plagiarism operating modes, and studies on long-term writing processes in master's theses, we propose a reading grid for the continuum of elementary, literal, and personally-contributed reformulation. We argue that mastering reformulation is not an isolated skill but an articulation of linguistic know-how, enunciative stance, and citation ethics, the explicit teaching of which remains largely to be built in the Algerian university context.

Keywords : reformulation; writing competence; scientific originality; plagiarism; academic writing; FFL didactics.

Résumé :

Cet article interroge la reformulation comme objet didactique situé à l'intersection de trois exigences souvent perçues comme contradictoires : la compétence scripturale attendue des scripteurs universitaires, l'originalité scientifique requise par les genres académiques, et la frontière, parfois ténue, qui sépare la reformulation légitime du plagiat. En nous appuyant sur les travaux mobilisés dans les recherches publiées sur la plateforme ASJP, notamment les modèles de Fuchs sur les opérateurs de reformulation, la typologie de Bergadaà sur les modes opératoires du plagiat, ainsi que les travaux portant sur l'écriture longue du mémoire de master, nous proposons une grille de lecture du continuum reformulation élémentaire / littérale / à apport personnel. Nous montrons que la maîtrise de la reformulation ne relève pas d'une compétence isolée mais d'une articulation entre savoir-faire linguistique, posture énonciative et éthique de la citation, dont l'enseignement explicite en contexte universitaire algérien reste largement à construire.

Mots-clés : reformulation; compétence rédactionnelle; originalité scientifique; plagiat; écrits universitaires; didactique du FLE.

Introduction :

La reformulation est ambivalente. Reformuler les propos d'un auteur prouve qu'on les a compris et

qu'on peut les reprendre dans son propre raisonnement. Mais c'est aussi là, le plus souvent à l'insu du scripteur novice, que se produit le glissement, vers une dépendance excessive au texte source, jusqu'au plagiat. Cette tension se retrouve dans les travaux algériens et francophones publiés sur ASJP (Algerian Scientific Journal Platform) qui traitent de l'écriture universitaire en français langue étrangère, qu'il s'agisse de mémoires de master, de thèses ou d'articles de recherche.

Deux traditions de recherche se sont longtemps ignorées. La didactique a traité la reformulation comme une compétence linguistique, mesurable à la variation lexicale et syntaxique introduite par le scripteur. L'intégrité scientifique a traité le plagiat comme une catégorie binaire : un texte est plagié ou ne l'est pas, sans vraiment interroger les degrés intermédiaires de dépendance au texte source qui caractérisent pourtant la majorité des écrits étudiants réels. Entre les deux, un espace reste à construire : penser la reformulation comme un continuum, où compétence rédactionnelle, originalité scientifique et risque de plagiat ne sont pas trois catégories séparées mais trois facettes d'un même processus d'appropriation discursive.

Notre question est simple : à quelles conditions la reformulation relève-t-elle d'une compétence légitime et originale, et à partir de quel seuil bascule-t-elle dans une transgression assimilable au plagiat ? Pour y répondre, nous appuyons sur quatre ensembles de travaux. D'abord les modèles linguistiques de la reformulation, issus de Catherine Fuchs et des recherches sur les opérateurs de transformation du discours. puis les études didactiques sur l'écriture longue du mémoire de master en FLE, qui attestent empiriquement la reprise du discours d'autrui. ensuite les travaux sur le plagiat universitaire, notamment le modèle des modes opératoires de Michelle Bergadaà, repris dans plusieurs études algériennes. Enfin les travaux sur la reformulation à l'oral, qui étendent la réflexion au-delà de l'écrit et permettent de mieux cerner ce qui, dans la reformulation, relève d'une compétence générale de gestion du discours d'autrui plutôt que d'une simple technique d'évitement du plagiat.

Cette démarche est à la fois synthétique et critique : nous ne présentons pas de corpus empirique original mais nous confrontons des cadres conceptuels et des résultats déjà établis afin d'en dégager une grille de lecture opératoire. L'article se déploie en quatre temps : les fondements linguistiques de la reformulation et le continuum élémentaire /littérale /à apport personnel ; la démarche de synthèse documentaire adoptée; ce que les corpus de mémoires et de thèses algériens révèlent des pratiques de reformulation et de leurs dérives; les implications didactiques et les pistes pour une pédagogie explicite de la reformulation. Nous concluons sur les limites de l'approche et ses prolongements possibles.

1. La reformulation : un objet linguistique avant d'être un objet normatif :

1.1. La reformulation comme phénomène discursif : repères généraux :

La reformulation n'est pas d'abord une question d'intégrité scientifique. C'est un phénomène discursif ordinaire : tout locuteur récupère, à un moment ou un autre, un segment déjà produit pour le reprendre. C'est ce qu'ont montré depuis longtemps les linguistes de l'énonciation : tout discours, même celui qu'on qualifie de discours d'original, porte la voix d'autrui. L'idée remonte à Mikhaïl Bakhtine, dont le concept de dialogisme veut que l'auteur d'un discours n'a jamais de droits exclusifs sur les mots qu'il emploie puisque nul mot n'appartient à personne en propre : tout énoncé résonne déjà des voix de ceux qui l'ont utilisé avant. C'est Oswald Ducrot qui a repris cette intuition dans le cadre plus strictement linguistique de la théorie de la polyphonie énonciative, en distinguant le locuteur, responsable de l'énoncé, des énonciateurs, ces points de vue multiples dont la parole peut se faire l'écho sans s'y réduire. La polyphonie énonciative n'est donc pas une anomalie de l'écriture scientifique, elle en est une condition.

Dans ses travaux sur la représentation du discours autre, Jacqueline Authier-Revuz prolonge cette

double filiation bakhtinienne et ducrotienne : l'énonciateur n'est jamais le «sujet souverain » d'un dire qui lui appartiendrait en propre. Tout discours porte la marque de dire antérieurs. L'énonciateur peut soit les rendre visibles : guillemets, citation, marqueur de reformulation, ou les effacer. Ce second mouvement, celui de l'effacement des traces de l'altérité discursive, est celui qui rapproche dangereusement certaines reformulations défailantes près du plagiat. Desoutter et Mellet, dans leur synthèse sur le discours rapporté, soulignent d'ailleurs que la frontière entre discours marqué et discours non marqué demeure l'un des points les plus problématiques et épineux de cette tradition théorique, ce qui, transposé à l'écrit étudiant, explique en partie pourquoi la détection du plagiat reste si délicate, même pour un lecteur expérimenté.

Sur un corpus oral, Gülich et Kotschi ont montré, que la reformulation s'accompagne quasi systématiquement de connecteurs spécifiques : «c'est-à-dire», «en d'autres termes», «autrement dit », qui signalent au destinataire qu'une reprise discursive est en cours. Dans l'écrit scientifique, l'absence de ces marqueurs dans un texte qui reproduit fortement la structure d'une source est un indice révélateur : soit le scripteur ne maîtrise pas encore les conventions de l'écrit académique, soit il cherche à dissimuler l'emprunt. Mortureux, pour sa part, sur un autre versant, a montré que la glose et la reformulation définitoire sont constitutives de tout discours de vulgarisation, qui vise à rendre un savoir accessible, exactement la situation de l'étudiant qui, dans son mémoire, restitue les apports théoriques d'un champ qu'il découvre.

La question n'est donc jamais «le scripteur a-t-il repris le discours d'autrui?», la réponse est presque toujours oui, et c'est attendu et normal. La vraie question, c'est : comment l'a-t-il repris, et quelle voix propre s'est-il construit à travers et au-delà de cette reprise? C'est cette question qui distingue la reformulation compétente de la reformulation défailante, et une reformulation défailante du plagiat caractérisé. Les travaux de didactique de l'écrit scientifique publiés sur ASJP ne visent pas à éliminer la présence du discours d'autrui dans l'écrit étudiant ; ils visent à en préciser les modalités de gestion.

1.2. Définir la reformulation : continuité et transformation :

Dans sa définition classique, la reformulation désigne l'activité par laquelle un locuteur se sert d'un segment déjà produit, que ce soit par lui-même ou par un tiers, pour en modifier certains aspects tout en maintenant un rapport de continuité sémantique avec l'énoncé d'origine. Cette définition, reprise à partir de Grabar et de Catherine Fuchs dans plusieurs publications, rappelle que : « reformuler, c'est dire autrement, ce n'est pas dire autre chose ». C'est précisément cet équilibre instable entre identité de contenu et la variation de la forme qui rend si difficile, pour un scripteur en formation, de distinguer la frontière avec le plagiat.

Fuchs décompose la reformulation en quatre opérateurs élémentaires, décrivant précisément ce qui se passe entre un énoncé source et son énoncé reformulé : l'ajout, l'effacement, le déplacement, la substitution. Le tableau ci-dessous synthétise ces opérateurs ainsi que leurs effets caractéristiques sur le texte source.

Opérateur	Définition(Fuchs)	Effet sur le texte source
Ajout	Insertion d'un élément nouveau dans l'énoncé reformulé	Explication, développement, glose
Effacement	Suppression d'un élément présent dans la source	Condensation, résumé, sélection

Déplacement	Changement de position d'un élément dans la chaîne	Réorganisation de l'ordre informationnel
Substitution	Remplacement d'un élément par un autre	Variation lexicale, syntaxique ou énonciative

Cette grille permet de quantifier, donc de discuter de façon outillée, le degré de transformation subi par un énoncé source, exactement l'enjeu central de la distinction entre reformulation et plagiat. Un texte qui se contente de quelques substitutions lexicales ponctuelles, sans aucun déplacement ni restructuration de l'argumentation, reste très proche du texte source. Un texte qui combine effacement substantiel, déplacement de l'ordre informationnel et ajout d'éléments interprétatifs propres au scripteur s'en éloigne davantage et relève d'une appropriation plus aboutie.

1.3. Un continuum plutôt qu'une frontière : trois niveaux de reformulation :

Les recherches relatives à la rédaction du mémoire de master en français, telles qu'elles sont répertoriées sur ASJP, convergent vers un constat récurrent : dans les corpus étudiés, la reformulation élémentaire est très largement majoritaire, tandis que la reformulation littérale et la reformulation à apport personnel restent minoritaires. Cette observation change la nature du débat. Il ne s'agit pas seulement de savoir « y a-t-il plagiat ou non », mais « à quel niveau de maîtrise scripturale se situe le scripteur sur un continuum qui va de la dépendance forte au texte source jusqu'à son intégration critique ».

Ce continuum se représente à travers trois niveaux. Leur définition varie légèrement selon les auteurs, mais la logique d'ensemble reste stable dans la littérature consultée :

Niveau de reformulation	Caractéristiques	Statut au regard de la compétence et de l'intégrité scientifique
Reformulation littérale	Substitutions lexicales ou syntaxiques mineures; structure et logique argumentative du texte source intégralement conservées	Proche du copier-coller déguisé; zone de vigilance pour la détection de plagiat si la source n'est pas citée
Reformulation élémentaire	Application des opérateurs de base (ajout, effacement, déplacement, substitution) sans transformation profonde du sens; dépendance encore forte au texte d'autrui	Reformulation honnête mais peu maîtrisée; relève d'une compétence scripturale en cours d'acquisition
Reformulation à apport personnel	Intégration, mise en relation critique, reconstruction énonciative; le scripteur prend position et articule la source à son propre raisonnement	Manifestation pleine de la compétence rédactionnelle académique et de l'originalité scientifique

Ce continuum a un intérêt didactique majeur : il invite à ne pas traiter la reformulation insatisfaisante comme une erreur ponctuelle à sanctionner, mais comme le signe d'un certain niveau de développement de la compétence scripturale. Un niveau susceptible de passer par un accompagnement progressif de la reformulation littérale, encore très proche de la source, à la reformulation à apport personnel, qui seule manifeste pleinement l'originalité scientifique attendue

dans un travail de recherche.

Un indice linguistique permet de détecter empiriquement le degré de reformulation atteint : la présence ou l'absence de marqueurs explicites de reformulation. Steuckardt a montré, à partir de connecteurs tels que «c'est-à-dire», «si l'on veut», que la reformulation paraphrastique est souvent accompagnée d'une signalisation métadiscursive qui rend visible au lecteur le travail de reprise en cours. Beeching a étudié dans le même sens la covariation de marqueurs tels que «bon», «enfin» ou «quoi», qui ajustent l'énonciation dans la reformulation orale. Ces travaux portent d'abord sur l'oral, mais ils éclairent l'écrit scientifique par contraste : un mémoire qui multiplie les reformulations sans jamais les signaler, sans jamais expliciter «pour reprendre les termes de X» ou «selon une formulation proche de Y», prive le lecteur des repères qui lui permettraient d'évaluer la part de reprise et la part d'apport personnel. Ceci est en soi un indice de fragilité scripturale, abstraction faite même de la question du plagiat.

Dans le domaine du traitement automatique des langues, La reformulation a également fait l'objet d'une définition computationnelle. Bhagat et Hovy, interrogeant le concept de paraphrase, distinguent la paraphrase stricte, qui conserve rigoureusement le sens, à la quasi-paraphrase, où des nuances de sens, de portée ou de point de vue séparent l'énoncé reformulé de sa source. Cette distinction, bien qu'élaborée dans un cadre informatique, éclaire notre objet : la reformulation à apport personnel n'est jamais une stricte paraphrase au sens computationnel. C'est forcément une quasi-paraphrase, puisqu'elle introduit le point de vue propre du scripteur. Ce qui la distingue nettement de la reformulation littérale, plus proche de la paraphrase stricte, et donc plus vulnérable au risque d'être requalifiée en plagiat dès lors que la source cesse d'être citée.

2. Démarche de synthèse : corpus documentaire et procédure d'analyse :

Cet article est une synthèse critique de littérature et non pas une recherche empirique menée en première main. Mais la démarche suivie doit être explicite : la rigueur d'une synthèse dépend directement de la rigueur de la sélection et de la mise en relation des sources qui la composent. Ceci est d'ailleurs cohérent avec l'objet même de cet article : on ne peut pas traiter de l'originalité scientifique sans expliciter soi-même comment on s'approprie les sources mobilisées.

2.1. Corpus documentaire :

Le corpus a été constitué à partir de la plateforme ASJP (Algerian Scientific Journal Platform, asjp.cerist.dz), qui référence l'essentiel des revues scientifiques algériennes en sciences humaines et sociales, didactique des langues et linguistique appliquée comprises. Nous avons cherché dans cette base avec des mots-clés « reformulation », « compétence rédactionnelle », « plagiat universitaire » et « écrits de recherche en français », en privilégiant particulièrement les articles traitant de corpus de mémoires ou de thèses produits dans des départements de français d'universités algériennes. À ces sources directement tirées d'ASJP, nous avons ajouté un second cercle de références afin de situer les travaux algériens dans le cadre plus large de la linguistique de l'énonciation et de la linguistique de corpus francophone : les travaux fondateurs sur la paraphrase et la reformulation (Fuchs, Gülich et Kotschi, Authier-Revuz), ainsi que les contributions plus récentes du traitement automatique des langues sur la définition computationnelle de la paraphrase.

Ce double ancrage, à la fois sur un corpus local algérien et dans un cadre théorique francophone plus large, répond à une préoccupation précise : éviter une synthèse purement théorique, déconnectée des pratiques scripturales observées dans le contexte universitaire algérien, mais éviter aussi une description

empirique sans assise conceptuelle suffisamment robuste pour en tirer des implications didactiques généralisables.

2.2. Procédure d'analyse et limites de la méthode :

L'analyse s'est déroulée en trois étapes. Il s'agit donc tout d'abord d'identifier, dans chaque source, les ou les modèles théoriques mis à contribution pour décrire la reformulation : opérateurs de Fuchs, marqueurs de Gülich et Kotschi, modes opératoires de Bergadaà, seuils de Howard, et ainsi construire une cartographie des cadres conceptuels disponibles. On relève ensuite dans les études empiriques portant sur des corpus de mémoires ou de thèses algériens, les résultats rapportés : proportions de reformulations élémentaires, littérales et à apport personnel ; modes opératoires de plagiat effectivement observés ; zones de fragilité scripturale identifiées. Enfin relier ces deux ensembles de données pour dégager le continuum présenté en première partie et les implications didactiques discutées dans la suite de l'article.

Cette démarche a ses limites, et qu'il faut accepter. L'accès à certaines sources s'est d'abord fait par les notices et extraits indexés par les moteurs de recherche plutôt que par une lecture intégrale systématique de chaque article : prudence donc pour l'attribution de résultats chiffrés précis, le lecteur étant renvoyé aux articles sources pour toute vérification fine. Le corpus rassemblé ensuite est représentatif des principales lignes de recherche disponibles sur ASJP, mais il n'est pas exhaustif : d'autres travaux, publiés dans des revues non encore intégrées à la plateforme ou rédigés dans d'autres langues, pourraient enrichir ou nuancer cette synthèse. Enfin, une synthèse documentaire comporte toujours un risque de sur représentation des résultats les plus saillants ou les plus cités, au détriment d'études plus discrètes mais potentiellement tout aussi pertinentes.

3. Ce que montrent les corpus de mémoires et de thèses algériens :

3.1. La reprise du discours d'autrui dans l'écriture du mémoire de master :

Les travaux empiriques menés sur des corpus de mémoires de master en FLE, notamment dans les départements de français de diverses universités algériennes, documentent finement la manière dont les étudiants reprennent le discours d'autrui. Ils montrent que rédiger un mémoire exige des compétences qui vont au-delà de la simple correction linguistique : construire une problématique originale, articuler des citations, paraphraser et tenir un discours propre, gérer la polyphonie énonciative du genre académique. Cette exigence rejoint ce qu'une étude portant sur l'autorisation des étudiants de lettres dans l'écriture du mémoire de master appelle la construction d'une posture d'auteur : devenir auteur de son propre texte, au sens fort, suppose de gérer la pluralité des sources énonciatives qui traversent nécessairement l'écrit scientifique, plutôt que de la nier ou de s'y dissoudre. Cette même étude constate que les étudiants formés dans un cursus littéraire, habitués à valoriser le style individuel des genres artistiques, ont parfois plus de mal à s'adapter aux normes du genre scientifique, qui valorise au contraire l'effacement relatif de la singularité stylistique au profit de la rigueur argumentative, ce qui nuance l'idée intuitive selon laquelle une bonne plume littéraire garantirait une bonne écriture de recherche.

Un résultat notable : ces travaux identifient des «zones sensibles» dans les pratiques de reformulation étudiantes. Ce n'est le plus souvent pas d'un détournement intentionnel et massif du texte source, mais des transgressions plus discrètes : une citation insuffisamment encadrée, une paraphrase qui conserve la structure syntaxique de la source en changeant le lexique, une source secondaire non identifiée comme telle. Ces transgressions relèvent davantage d'un déficit de compétence rédactionnelle que d'une volonté de fraude. Conséquence directe pour la pédagogie universitaire : former explicitement aux normes de l'écrit scientifique est plus important que sanctionner.

3.2. Plagiat, copie et reformulation paraphrastique dans l'écriture longue :

Les études qui suivent longitudinalement l'écriture d'un mémoire, pas seulement son produit final, sont d'un éclairage décisif. Elles révèlent que certains scripteurs, qui n'ont pas encore entrepris une démarche personnelle d'écriture, reprennent des segments importants, depuis des sources identifiées ou non, et leur appliquent une reformulation paraphrastique superficielle, souvent limitée à un titre ou un sous-titre, sans toucher à la structure profonde du texte repris.

Ces travaux empruntent également des critères quantitatifs à la littérature internationale sur la détection du plagiat, notamment les seuils de Howard : une reformulation est un résumé légitime lorsqu'elle porte sur une unité large (le paragraphe plutôt que la phrase), qu'elle réduit d'au moins 50% la longueur du texte source et que le taux de similarité résiduelle reste en dessous de 20%. Ce seuil est discutable et imparfait, comme tout indicateur quantitatif appliqué à un phénomène langagier complexe. Mais il fournit aux enseignants et aux encadrants un référentiel opérationnel pour évaluer le degré d'autonomie scripturale réellement atteint par un étudiant.

3.3. Le modèle de Bergadaà et les modes opératoires du plagiat universitaire :

Du côté des travaux traités spécifiquement du plagiat, le modèle de Michelle Bergadaà reste une référence dans la littérature algérienne consultée. Il propose une typologie des modes opératoires les plus fréquents chez les scripteurs identifiés comme plagiaires : typologie testée empiriquement sur des corpus de mémoires soutenus dans des universités algériennes. Une bonne partie significative des techniques répertoriées par Bergadaà figure effectivement dans les corpus locaux. D'autres modes opératoires, propres au contexte universitaire algérien, complètent ou nuancent le modèle initial.

Ce dialogue entre un modèle importé et des données de terrain contextualisées illustre une dynamique de recherche typique des travaux publiés sur ASJP : mobiliser des outils conceptuels internationaux pour interroger des pratiques situées, mais sans importation non critique. Les causes du plagiat distinguées par les auteurs algériens qui s'y intéressent sont généralement structurelles : accès massif à l'information numérique, facilité du copier-coller, défaillances dans l'enseignement des normes de citation, des causes individuelles, relevant de choix ou de défaillances éthiques du scripteur.

3.4. Élargir le regard : la reformulation comme compétence interactionnelle à l'oral :

Si l'écrit est au centre des travaux, il ne faut pas oublier que la reformulation est aussi, et peut-être surtout, une compétence orale que nous mobilisons quotidiennement dans l'interaction verbale. Les recherches sur la reformulation menées en contexte de débat universitaire, dans les départements de français d'universités algériennes, indiquent qu'elle fonctionne là comme un savoir-faire interactionnel à part entière : reformuler les propos d'un interlocuteur lors d'un débat permet de maintenir l'échange, de vérifier la compréhension mutuelle, co-construit la dynamique de l'interaction. Cette fonction est analysée comme un indicateur d'appréciation de la compétence d'interaction, au même titre que d'autres savoir-faire discursifs.

Le lien entre reformulation orale et écrite est éclairant. Lorsque la reformulation se fait à l'oral, elle est presque toujours signalée par des marqueurs explicites, comme l'ont montré Gülich et Kotschi, Beeching, et elle vise à obtenir une clarification qui sera immédiatement validée ou invalidée par l'interlocuteur, qui peut à tout moment demander une précision ou contester la fidélité de la reformulation. Dans le langage scientifique, il n'en va pas ainsi : le lecteur d'un mémoire n'a pas ce droit de réplique immédiate. Le scripteur doit donc baliser lui-même, par des conventions de citation et des marqueurs explicites, le statut énonciatif de ce qu'il avance. Un déficit de compétence interactionnelle orale en reformulation peut ainsi se prolonger en déficit scriptural écrit : l'habitude de reformuler sans marquer la reprise, tolérable

à l'oral où le contexte lève l'ambiguïté, devient problématique à l'écrit scientifique, où l'absence de marquage se lit comme une appropriation induite.

3.5. Les outils numériques de détection : apports et limites pour la didactique :

La généralisation des logiciels anti-plagiat dans les universités algériennes, comme dans la plupart des institutions francophones, a modifié le rapport institutionnel à la reformulation. Ces outils donnent un taux de similarité entre le texte soumis et une base de documents de référence : un indicateur quantitatif immédiat, peu coûteux en temps d'évaluation. Mais ils ont des limites bien connues qu'il est important de rappeler pour ne pas faire de la seule détection technique le seul pivot d'une politique d'intégrité scientifique.

Ces logiciels mesurent, d'une part, une similarité de surface, soit la proportion de séquences de mots identiques ou quasi identiques à une source, sans évaluer la qualité énonciative de la reformulation. Un texte peut avoir un faible taux de similarité tout en n'étant qu'une reformulation purement élémentaire ou littérale selon les opérateurs de Fuchs, sans restructuration argumentative réelle et avec seulement des substitutions lexicales de façade. La détection automatique favorise alors, chez certains scripteurs peu accompagnés, des stratégies de contournement plutôt qu'un véritable travail d'appropriation : synonymes mécaniques, réorganisation superficielle des phrases, sans toucher à la structure profonde du raisonnement repris. D'autre part, ces outils ne disposent pas toujours d'un accès exhaustif aux sources potentiellement copiées, en particulier lorsqu'elles proviennent de mémoires antérieurs non numérisés ou de documents institutionnels peu diffusés en ligne, configuration documentée dans les études longitudinales évoquées plus haut, où une partie des emprunts identifiés provenait justement de sources non indexées par les bases de comparaison standard.

Ces limites ne disqualifient pas les outils de détection, qui restent des alarmes précoces et des moyens de sensibilisation. Elles invitent tout simplement à ne pas leur déléguer toute la fonction pédagogique d'accompagnement à la reformulation. Un faible taux de similarité ne garantit pas une reformulation à apport personnel réussie, de même qu'un taux ponctuellement élevé sur un passage ne signe pas forcément une intention de plagiat, si ce passage correspond par exemple à une définition technique ou à une citation correctement signalée. Interpréter ces taux demande un jugement qualitatif que seul un enseignant ou un encadrant formé aux modèles de la reformulation peut exercer avec pertinence.

4. Compétence, originalité, plagiat : une articulation à reconstruire pour la didactique :

4.1. La compétence rédactionnelle comme condition de l'originalité :

En rapprochant les travaux étudiés, on aboutit à une thèse centrale : l'originalité scientifique, ce n'est pas l'absence de reformulation, c'est sa réussite. Un scripteur qui ne reformule jamais et juxtapose des citations directes ne produit pas un texte original; il produit un texte sans voix propre. À l'inverse, reformuler sans assise théorique suffisante, c'est reproduire la structure du texte source sous une apparence lexicale modifiée, une reformulation élémentaire ou littérale, pas une appropriation critique.

L'originalité scientifique se trouve au troisième niveau du continuum : la reformulation à apport personnel qui implique que le scripteur relie plusieurs sources, se positionne, articule la reformulation à son propre raisonnement. Cette compétence ne s'acquiert pas spontanément. Elle implique un enseignement explicite des opérations linguistiques de reformulation, des opérateurs de Fuchs, ainsi qu'une formation à la posture énonciative du chercheur : sa capacité à se situer par rapport aux discours qu'il convoque plutôt qu'à les répéter simplement.

4.2. Le plagiat comme défaillance scripturale plutôt que seule défaillance éthique :

Les travaux consultés invitent à nuancer une lecture purement moralisatrice du plagiat universitaire. Le plagiat intentionnel, copie massive et volontaire, parfois à l'échelle d'un mémoire entier, existe et doit être considéré comme une fraude académique. Mais une part importante des cas relevés dans les corpus étudiés relève d'une autre logique : celle d'un scripteur qui n'a pas encore les outils linguistiques et méthodologiques pour reformuler de façon autonome, et qui, confronté à l'exigence de produire un texte «personnel», reproduit malgré lui les structures du texte source faute de mieux.

Cette distinction a une portée didactique directe. La prévention du plagiat ne se limite pas aux dispositifs de détection technique, bien que ces derniers soient utiles, mais les logiciels anti-plagiat mesurent le plus souvent seulement un taux de similarité de surface. Elle doit intégrer un volet pédagogique explicite, centré sur l'enseignement des techniques de reformulation, sur la pratique encadrée de la paraphrase et sur l'appropriation des conventions de citation propres aux genres académiques en français.

4.3. Vers une pédagogie explicite de la reformulation :

Cette synthèse dégage plusieurs pistes pour l'enseignement de l'écriture scientifique en FLE, notamment aux niveaux master et doctorat :

- Rendre apparents les opérateurs de reformulation(ajout, effacement, déplacement, substitution) grâce à des exercices contrastifs: comparer systématiquement un texte source à plusieurs reformulations de qualité variable.
 - Travailler explicitement le continuum élémentaire/littéral/à apport personnel en demandant aux étudiants de reformuler un même passage à des degrés croissants d'appropriation critique.
 - Mise au point d'une formation à la reformulation et formation aux normes de citation, pour que la maîtrise linguistique de la paraphrase ne serve pas, paradoxalement, à dissimuler l'emprunt plutôt que de mettre en valeur la source.
 - Utiliser les seuils quantitatifs (taux de réduction, taux de similarité résiduelle) des repères de diagnostic plutôt que des seuils punitifs, afin d'objectiver le dialogue entre encadrant et étudiant sur la qualité d'une reformulation donnée.
 - Sensibiliser les étudiants aux causes structurelles du plagiat (accessibilité des sources numériques, pression temporelle, méconnaissance des normes) dans le but d'éviter une approche uniquement répressive.

5. Discussion : portée et limites de la synthèse proposée :

5.1. Un continuum utile, mais qui ne dispense pas du jugement contextuel :

Le continuum reformulation élémentaire / littérale / à apport personnel n'est pas une grille de notation automatique. Un passage identique, mais reformulé, peut relever des niveaux différents selon le genre du texte, du moment du parcours universitaire du scripteur, et du rôle rhétorique du passage dans l'économie du texte. Une reformulation littérale d'une définition technique, dûment citée, peut parfaitement convenir dans un panorama de la recherche qui entend restituer fidèlement les positions théoriques en présence. Appliquée à un résultat empirique central de la recherche, cette même reformulation littérale serait par contre insuffisante. Le continuum doit donc être utilisé comme diagnostic différencié selon les sections du texte, et non comme indicateur global appliqué mécaniquement à l'ensemble d'un mémoire ou d'une thèse.

5.2 .La question, non résolue, du transfert entre langues et cultures rhétoriques :

Un point mériterait un développement empirique spécifique : le rapport entre les pratiques de

reformulation observées dans les corpus en français et les habitudes scripturales antérieures des étudiants algériens, souvent scolarisés en arabe ou dans un contexte de plurilinguisme où les normes de citation et de reformulation ne sont pas enseignées de façon homogène selon les filières et les niveaux. Les travaux consultés sur ASJP n'apportent à ce stade que des éléments partiels. Une enquête comparative des normes rhétoriques enseignées dans les cursus arabophones et francophones permettrait de déterminer si les difficultés de reformulation observées en français relèvent d'un transfert de pratiques antérieures ou d'un déficit propre à l'apprentissage du français langue étrangère.

5.3. Le risque d'une approche trop exclusivement linguistique du plagiat

Une synthèse ainsi faire, qui privilégie l'entrée linguistique et didactique sur la question du plagiat, court un risque : celui de sous-estimer les dimensions institutionnelles et socio-économiques du phénomène. La pression de produire des mémoires et des thèses dans des délais contraints, l'encadrement parfois insuffisant en heures disponibles par étudiant, l'accès inégal aux ressources documentaires originales selon les établissements, tout cela pèse sur les pratiques de reformulation observées, et ne se résout pas par un simple perfectionnement linguistique de la compétence de reformulation. Une politique complète d'intégrité scientifique doit articuler la dimension didactique développée ici avec des mesures institutionnelles sur les conditions matérielles d'encadrement de la recherche universitaire.

Conclusion

Mettre en regard les modèles linguistiques de la reformulation, les recherches empiriques sur la rédaction longue du mémoire de master et les travaux sur le plagiat universitaire, permet de rendre manifeste que la reformulation n'est pas une simple technique de reprise du discours d'autrui, mais le lieu même où la compétence rédactionnelle académique se construit, ou échoue à se construire. Entre la reformulation littérale, qui reste soumise à la structure du texte source, et la reformulation personnelle, seule véritablement porteuse d'originalité scientifique, se déploie tout un continuum qu'il convient de rendre visible et enseignable dans la didactique du FLE, plutôt que de le laisser dans l'ombre d'une opposition binaire et souvent anxiogène entre «bonne» paraphrase et plagiat.

Cette perspective ouvre plusieurs possibilités de recherche en didactique du FLE dans le contexte algérien : étude longitudinale du développement de la compétence de reformulation tout au long du parcours master-doctorat ; analyse comparative des pratiques d'encadrement selon les disciplines; conception de dispositifs pédagogiques outillés, combinant entraînement linguistique explicite aux opérateurs de reformulation et formation à l'éthique de la citation scientifique.

Références bibliographiques

- Authier-Revuz, J. (1995). Ces mots qui ne vont pas de soi : boucles réflexives et non-coïncidences du dire. Paris: Larousse.
- Authier-Revuz, J. (2020). La représentation du discours autre. Principes pour une description. Berlin/Boston: De Gruyter.
- Bakhtine, M. (1970). La poétique de Dostoïevski. Paris : Éditions du Seuil.
- Bakhtine, M. (1984). Esthétique de la création verbale. Paris : Gallimard.
- Beeching, K. (2007). La co-variation des marqueurs discursifs «bon», «c'est-à-dire», «enfin», «hein», «quand même», «quoi» et «si vous voulez» : une question d'identité? Langue française, 154(2), 78-93.
- Bergadaà, M. (2015). Le plagiat académique : comprendre pour mieux le combattre. Recherche et formation universitaire.
- Bhagat, R. & Hovy, E. (2013). What is a paraphrase? Computational Linguistics, 39(3), 463-472.

- Bourdime,L.(2019).La reformulation comme savoir-faire interactionnel et indicateur d'évaluation de la compétence d'interaction orale. Revue universitaire, Université de Tlemcen.
- Desoutter,C.&Mellet,C.(dir.)(2013). Le discours rapporté : approches linguistiques et perspectives didactiques. Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité, Cahiers de l'APLIUT, 33(3).
- Ducrot,O.(1984). Le dire et le dit. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Fuchs,C.(1982). La paraphrase. Paris : PUF.
- Fuchs,C.(1994). Paraphrase et énonciation. Paris : Ophrys.
- Fuchs,C.(2022). La reformulation : approche linguistique et discursive. Langages et discours scientifiques.
- Grabar,N.(2014).La reformulation dans les discours spécialisés : repérage et caractérisation linguistique.
- Gülich,E.&Kotschi,T.(1983). Les marqueurs de la reformulation paraphrastique. Cahiers de linguistique française, 5,305-351.
- Gülich,E.&Kotschi,T.(1987). Reformulationshandlungen als Mittel der Textkonstitution. In Motsch,W.(éd.),Satz, Text, sprachliche Handlung. Berlin : Akademie Verlag.
- Hona,K.(2018). Le plagiat : causes, typologie, critères d'identification et modes de détection. Revue scientifique, ASJP.
- Howard,R.M.(2013). Plagiarisms, authorships, and the academic death penalty. In Patchwriting and the politics of textual ownership.
- L'autorisation d'étudiants de lettres dans l'écriture d'un mémoire de master enseignement. (2017). SCRIPTA, BeloHorizonte, 21(43),208-233.
- Mortureux,M.-F.(1982). La dénomination, approche socio-linguistique. Langue française,13,7-31.
- Steriu,L.&Vladu,M. La reprise du discours d'autrui dans l'écriture du mémoire de master en français. Revue internationale de didactique du français, ASJP,n°843.
- Steuckardt,A.(2005). Les marqueurs de glose dans l'évolution lexicale : approche diachronique. Linx,53.
- Étude sur le plagiat universitaire : comparaison du modèle de Bergadaà à un échantillon de mémoires de master, Département d'anglais, Université Badji Mokhtar,Annaba.ASJP.
- Belkessa,L.(2018). La pratique de la reformulation en littérature avancée, une clé pour acculturer les étudiants aux écrits de recherche. Université de Bejaia, ASJP.